

LA DIRECTRICE GENERALE

VU le code général de la fonction publique,

VU le décret n° 2022-54 du 24 janvier 2022 portant dispositions statutaires relatives à des corps médico-techniques et de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière,

VU l'arrêté du 20 décembre 1989 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation du concours sur titres permettant l'accès au corps des techniciens de laboratoire,

VU l'arrêté du 15 juin 2007 relatif aux titres ou diplômes exigés pour l'accès aux concours sur titres de technicien de laboratoire de la Fonction Publique Hospitalière,

Considérant l'avis d'ouverture du concours sur titres de Technicien de Laboratoire Médical sur le portail des concours de la Fonction Publique Hospitalière en date du 2 juin 2025 en vue de pourvoir 6 postes,

DECIDE

Article 1° : Les candidats autorisés à concourir au concours sur titres pour l'accès au grade de Technicien de Laboratoire Médical, organisé par le CHU de Montpellier en vue de pourvoir 6 postes, sont :

AUGOYARD Angélique
BISSOLY Yannaëlle
BLOT Lucile
BORDJI Louisa
BORIE Ambre
BOUSQUET Pauline
CAVILLE Thomas
COUDERC Mickael
DELL' OVA Sarah
DIAFERIA Valérie
DUVAL Lisae
FALCONNET Emeline
ESTELLE Virgile
FOREST Kassandra
GALLEGO Lisa
GARCIA Fanny
GOUIL Lenaïg
HARO Robin
HELLEQUIN Manaël
LAVAUD Agathe
LLANAS Martine
MALATRAY Camille
MESSOUAKI Sarah
MOUSSAOUI Assma
NAVARRO Renaud
OCANA Charlotte
PANTANI Samantha
POINTAUX Morgane
PUIG Hugo
RODIER Manon
ROUCHON Juliette

SARRAZY Emilie
SEGALA Noémie
SENPAU Alexia
THERIAULT Mathias
VAROUX Emilie
VERY Emma

Article 2° : Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation est chargé de l'exécution de la présente décision.

Montpellier, le 9 juillet 2025,

P/ La Directrice Générale et par délégation

La Directrice Adjointe des Ressources Humaines
et de la Formation Continue,

Camille CONAN

